

## Communiqué de presse

Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne annoncent la prolongation d'un an du report d'amortissement du capital des PGE pour tous les clients entreprises et professionnels qui en feraient le choix

Paris, le 30 novembre 2020

**Au plus près de leurs clients dès le début de la crise, les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne continuent de se mobiliser en faveur de leurs clients professionnels et entreprises pour leur offrir le maximum de souplesse dans la gestion de leur Prêt Garanti par l'État.**

Les banques du Groupe BPCE ont octroyé plus de 30 milliards d'euros de PGE à près de 200 000 clients sur l'ensemble du territoire.

Pour continuer à les soutenir dans un environnement toujours incertain, elles ont décidé d'aller encore plus loin :

1. Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne offrent à tous leurs clients la possibilité de commencer le remboursement du capital de leur PGE en 2022. Ainsi, chaque client ayant souscrit un PGE en avril 2020 pourra décider de commencer à rembourser le capital de son prêt dès avril 2021 ou à partir d'avril 2022 ;
2. Afin de simplifier leurs démarches, les clients auront la possibilité d'exercer leur choix en ligne directement sur leur espace de banque en ligne (banquepopulaire.fr ; caisse-epargne.fr) et les 10 000 chargés d'affaires entreprises et conseillers professionnels sont totalement mobilisés en proximité pour les accompagner dans leur choix.

Les équipes des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne se mobilisent très fortement depuis le début de la crise pour aider leurs clients à bénéficier du PGE. A date, 90% des bénéficiaires de ce dispositif sont des professionnels et des TPE, principalement dans les secteurs du commerce (22% des bénéficiaires) et du tourisme/hôtellerie/restauration élargi à l'événementiel et au sport (17% des bénéficiaires).

Avec cette nouvelle initiative, elles intensifient aujourd'hui leurs efforts pour rendre ce dispositif encore plus souple.

### À propos du Groupe BPCE

*Le Groupe BPCE, avec son modèle de banque coopérative universelle représenté par 9 millions de sociétaires, est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 105 000 collaborateurs, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements. A travers ce dispositif, il propose à ses clients une offre complète et diversifiée : solutions d'épargne, de placement, de trésorerie, de financement, d'assurance et d'investissement. La solidité financière du groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, Moody's (A1, perspective stable), Standard&Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, RWN) et R&I (A, perspective positive).*

---

### Contacts presse Groupe BPCE

Christophe Gilbert : 33 (0)1 40 39 66 00 / 33 (0)6 73 76 38 98



[groupebpce.com](https://www.groupebpce.com)

